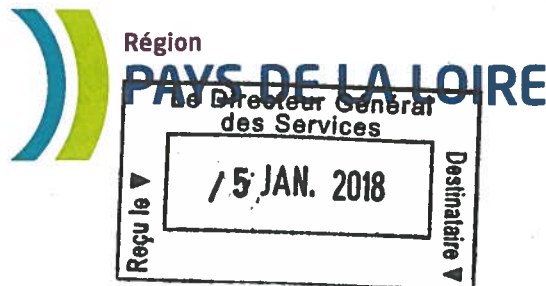
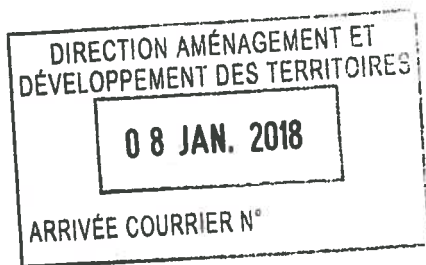


<b>ANGERS LOIRE METROPOLE</b>	
<b>COURRIER PRESIDENCE</b>	
Président: <input type="checkbox"/>	DG <input checked="" type="checkbox"/> Dir Cab
Date	04 JAN. 2018 N° 7
Original	T. Chambale
Pour information	

Direction des territoires et de la ruralité  
Dossier suivi par Dorothée Clément  
Tél : 02 28 20 61 04

DTR/NLBV/MJM/2017-12-16703



**Monsieur Christophe BECHU**  
Président d'Angers Loire Métropole  
83, rue du Mail  
BP 80011  
49020 ANGERS Cedex 02

Nantes, le 29 DEC. 2017

Monsieur le Président,

Par votre correspondance du 1<sup>er</sup> décembre 2017, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de votre Communauté urbaine Angers Loire Métropole, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional  
et par délégation  
La Directrice des territoires et de la ruralité

Nathalie LE BOULCH-VILLERS

